



PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE

AMBILLY ET VILLE-LA-GRAND

Projet de renaturation du Foron

Avis d'ouverture d'une enquête publique unique

Le préfet de la Haute-Savoie informe le public qu'il a prescrit sur les communes d'Ambilly et de Ville-La-Grand une enquête publique unique relative :

- à la demande de déclaration d'utilité publique du projet de renaturation du Foron, secteur Puplinge, Ambilly et Ville-La-Grand (entre les pk 5.3 à 8.5, partie française)
- aux demandes d'autorisation environnementale :
 - pour la restauration du Foron entre les ponts de Mon Idée et de Pierre à Bochet à Ambilly (entre les pk 5.3 et 5.7),
 - pour la renaturation du Foron du Chablais-Genevois, secteur Puplinge (CH), Ambilly, Ville-La-Grand (entre les pk 5.7 et 8.5).

Les décisions qui pourront être adoptées à l'issue de cette enquête sont un arrêté déclarant le projet d'utilité publique et deux arrêtés d'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau.

Cette enquête se déroulera **du mardi 10 juillet au vendredi 3 août 2018 inclus**.

M. Jean-Claude REYNAUD, professeur d'histoire-géographie en retraite, a été désigné comme commissaire-enquêteur par le tribunal administratif de Grenoble. Il siègera en mairie d'Ambilly.

Il se tiendra à la disposition des personnes intéressées :

- en mairie d'Ambilly, le mardi 10 juillet 2018, de 9h00 à 12h00,
- en mairie de Ville-La-Grand, le mercredi 25 juillet 2018, de 14h00 à 17h00,
- et en mairie d'Ambilly, le vendredi 3 août 2018, de 13h00 à 16h00,

afin de recevoir leurs observations.

Consultation du dossier d'enquête

Un dossier d'enquête sera déposé en mairies d'Ambilly et de Ville-La-Grand, où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des locaux au public, soit :

- pour la commune d'Ambilly, le lundi de 14h00 à 17h00, le mardi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, les mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 16h00
- pour la commune de Ville-La-Grand, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Un accès gratuit au dossier est également possible sur un poste informatique qui sera mis à disposition à la mairie d'Ambilly, aux jours et heures d'ouverture habituels.

Ce dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, dès publication du présent arrêté et pendant toute la durée de l'enquête. Il est également disponible sur le site internet des services de l'Etat en Haute-Savoie www.haute-savoie.gouv.fr et sur le site du SM3A <http://riviere-arve.org> pendant le même délai.

Adresse postale : Rue du 30ème Régiment d'infanterie - BP 2332 - 74034 Annecy Cedex
Tel : 04.50.33.60.00 - Fax : 04.50.52.90.05 - <http://www.haute-savoie.gouv.fr>

219

6